



Votre vétérinaire vous informe!

Une douzaine de renards ont été retrouvés morts récemment en région Liégeoise.

Des examens ont révélé que ces renards avaient été infectés par le virus de la maladie de Carré, une maladie qui peut être transmise du renard au chien.



Mais quelle est cette maladie et qu'est-ce qu'elle signifie pour mon animal ?

La maladie de Carré est provoquée par un virus apparenté au virus de la rougeole chez l'homme. Différents animaux comme le chien, le loup, le renard et le furet, mais aussi les grands félins comme le tigre et le lion peuvent être atteints par cette maladie.

Après contamination, la maladie peut s'exprimer de différentes manières : les animaux infectés peuvent présenter de la diarrhée ou commencer à vomir, présenter des problèmes respiratoires ou avoir des symptômes nerveux.

Beaucoup d'animaux finiront par en mourir, puisqu'il n'y a hélas pas de traitement.

Heureusement, votre chien peut être vacciné contre la maladie de Carré !

Normalement, tous les chiots sont vaccinés pendant leurs premières semaines de vie contre, entre autres, la maladie de Carré. **Cette maladie fait partie de la vaccination de base, soit les vaccinations que tout chien reçoit.**

Pour obtenir une bonne protection contre la maladie de Carré, le chiot reçoit une série d'injections espacées de quelques semaines. Les chiens adultes également ont besoin de temps en temps de vaccinations de rappel contre cette maladie.

Pour la santé de votre chien, informez-vous auprès de votre vétérinaire pour savoir si une vaccination de rappel est nécessaire. Mieux vaut prévenir que guérir !